



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

Siège

5, Bd du Roi Albert II
1210 Bruxelles, Belgique
Tél. +32 2 224 06 11
Fax +32 2 224 06 06
headoffice@ei-ie.org
www.ei-ie.org

Présidente

Susan Hopgood

Secrétaire général

David Edwards

Bruxelles, 3 décembre 2018

A l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, l'Internationale de l'Éducation publie deux nouveaux rapports sur l'éducation inclusive.

Cher-e-s collègues,

En cette Journée internationale des personnes handicapées, l'Internationale de l'Éducation réaffirme son engagement à promouvoir une éducation inclusive de qualité, ainsi que le travail décent pour les enseignant-e-s, les personnels de soutien à l'éducation et les chercheuses et chercheurs en situation de handicap. Nous demandons instamment aux gouvernements de remplir leurs obligations afin de garantir le respect des droits humains pour chacun et chacune d'entre nous.

Les personnes en situation de handicap comptent parmi les groupes les plus marginalisés de nos sociétés. Les enfants défavorisés sur le plan social et économique ainsi que les filles porteuses d'un handicap sont le plus souvent privé-e-s de leur droit à l'éducation inclusive, pourtant garanti par les Conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant (article 28) et aux droits des personnes handicapées (article 24).

A l'occasion de cette journée importante, l'Internationale de l'Éducation publie deux rapports présentant les moyens mis en place par les syndicats pour évaluer les avancées dans le déploiement de l'éducation inclusive dans leur pays. Ces deux rapports comprennent également des recommandations invitant les syndicats de l'éducation et les autres parties prenantes à repenser le handicap, en vue de garantir le respect des droits humains et de définir des politiques et des pratiques plus inclusives au sein de l'éducation.

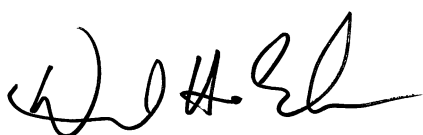
Le premier rapport – [*Déjà une réalité? Les syndicats de l'éducation évaluent la route cahoteuse qui mène vers l'éducation inclusive*](#) (seulement disponible en anglais) – est basé sur une enquête mondiale menée par l'Internationale de l'Éducation auprès de ses organisations membres en 2017-2018. Ce rapport montre que, si bon nombre de pays ont intégré les conventions des Nations Unies à leur législation nationale, leur application reste loin d'être une réalité. Le matériel et les infrastructures scolaires sont souvent inaccessibles, les enseignant-e-s ne

sont ni consulté-e-s, ni soutenu-e-s de manière adéquate, et les personnels de soutien à l'éducation sont en nombre insuffisant. Par ailleurs, les services publics ne sont pas systématiquement mis à la disposition des familles comptant des enfants et des jeunes en situation de handicap – un obstacle potentiellement important à la fréquentation scolaire. Les [résultats de l'enquête](#) appellent les gouvernements à prendre des mesures et démontrent l'urgence de repenser radicalement les politiques du passé et leurs modalités d'application actuelles.

La nécessité d'aborder cette question sous [un nouvel angle](#) est expliquée en détail dans le second rapport - [Repenser le handicap : une nouvelle approche pour les éducateurs/trices et les syndicats de l'éducation](#) (seulement disponible en anglais). Ce rapport insiste sur la nécessité de considérer le handicap comme un problème social et sociétal, et non pas uniquement comme un problème médical ou personnel. Il met également en avant les initiatives couronnées de succès dans plusieurs pays et propose un ensemble de recommandations d'actions concrètes pour faciliter l'accès aux écoles et aux classes.

Les deux rapports démontrent l'engagement des syndicats de l'éducation à promouvoir l'éducation inclusive, ainsi que les changements qu'ils ont permis d'apporter au sein de leurs communautés. Ils attirent également l'attention sur le fait que nous devons envisager les réformes de l'éducation dans leur dimension holistique, ce qui suppose non seulement de repenser les réponses apportées au handicap par l'enseignement et le secteur de l'éducation, mais également dans d'autres secteurs de la société. Il est essentiel, par exemple, de mettre des services publics de qualité à la disposition des familles avant même que leurs enfants aillent à l'école, afin de garantir leur fréquentation scolaire et leur réussite. Au sein des établissements scolaires, nous devons envisager une approche holistique de l'enfant, afin de garantir que chaque enfant soit confié à des enseignant-e-s professionnel-le-s hautement qualifié-e-s, motivé-e-s et soutenu-e-s, et qu'il puisse bénéficier des services des personnels de soutien à l'éducation et apprendre dans un environnement sûr et accessible, quels que soient le handicap, l'appartenance ethnique, la langue, le statut migratoire, la religion, le statut économique et social, etc.

Il reste un long chemin à parcourir, mais l'Internationale de l'Education reste déterminée à offrir à toutes et tous une éducation inclusive de qualité.



David Edwards
Secrétaire général

